



Décès d'un touriste chinois hospitalisé en France

CORONAVIRUS. Le premier mort en Europe était âgé de 80 ans. **PAGES FRANCE**



■ **LES FAILLES**
Pomme album révélation aux Victoires de la musique **PAGES MAGAZINE**

lamontagne.fr

LA MONTAGNE

+ TV Mag
+ femina

CentreFrance dimanche

CREUSE

DIMANCHE 16 FEVRIER 2020 - 1,80 €

Lancé sur la piste du loup



■ **LIMOUSIN.** Lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, un réseau d'entente réunissant éleveurs, naturalistes, promeneurs, volontaires, piste le loup sur le Plateau de Millevaches pour mieux documenter sa présence.

■ **COHABITATION.** A l'origine de cette expérimentation, Nicolas Thierry, vice-président de Région, qui souhaite permettre une cohabitation apaisée entre le loup et l'élevage. PHOTO D'ARCHIVES BRUNO BARUER

PAGES 2 ET 3

PROPOS D'UN MONTAGNARD

Gare à Vénus. C'était un 16 février, en 1899, un homme politique succombait pour avoir « trop sacrifié à Vénus » ainsi que le relevait pudiquement alors Le Journal du peuple. Le président de la République française Félix Faure mourait à l'Élysée, dans des circonstances embarrassantes. A 58 ans, « Félix le Bel », marié, père de deux filles, qui goûtait particulièrement la compagnie des dames, avait reçu ce jour-là, en toute discrétion, sa favorite, Marguerite Steinheil. Un malaise fatal le saisit en pleine action, une « pompe funèbre », s'amuserent les satiristes de cette époque d'avant les réseaux sociaux.



Le cannabis thérapeutique pour contrôler les crises d'épilepsie

TÉMOIGNAGE. Mathias, 21 ans, souffre d'épilepsie. Cet Auvergnat, résistant à tous les traitements, peut recourir au cannabis médical. **PAGE 6**



Manifestation de soutien à un « fiché S » à La Souterraine et Guéret

CREUSE. Une vingtaine de manifestants ont fait le déplacement depuis Strasbourg pour réclamer justice en faveur de Mohamed Alashram. **PAGE 4**

160220

LE FAIT
DU JOUR

Concilier l'élevage et le loup :

Sur une (autre) piste du loup en Limousin

Expérimentation

Dans le parc naturel de Millevaches se joue une traque un peu particulière. La région Nouvelle Aquitaine, en partenariat avec l'association Houmbaba et le pisteur Antoine Nochy, s'est lancée depuis un an sur la piste d'une cohabitation apaisée avec le loup. Un réseau d'entente composé d'éleveurs, de naturalistes, d'experts et de volontaires documente la présence du loup en Limousin pour mieux s'y préparer.

Julie Ho Hoa

julie.hooha@centrefrance.com

Aux confins de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse, on piste le loup. Pas pour l'abattre à vue, mais pour en découvrir plus sur lui, ses habitudes, son comportement et la réalité de sa présence. Depuis un an, on expérimente ici une façon de faire inédite en France, voire en Europe, grâce à un réseau d'entente qui réunit éleveurs, naturalistes, chasseurs et randonneurs, animé par l'association Houmbaba et imaginé par la Région Nouvelle-Aquitaine. Plus précisément par son vice-président en charge de l'environnement et de la biodiversité, Nicolas Thierry.

Documenter la présence du loup en Limousin

« Je suis parti du constat qu'il y avait ce clivage entre les éleveurs qui disent que le loup est là et l'Office national de la biodiversité qui dit qu'il n'est pas là. Au final, c'est très peu important parce qu'on a tous une certitude : s'il n'est pas là aujourd'hui, il le sera à très court terme. » On l'a aperçu ré-

cemment en Charente, en Dordogne, dans l'Indre, son front de colonisation (1) est à un pas. « Il faut de toute façon préparer les éleveurs à son arrivée », entérine Nicolas Thierry.

Le second constat que pose l'élu régional EELV, c'est celui d'un Plan loup français qui, depuis quinze ans, ne fonctionne pas. « On tue chaque année un cinquième de la population, ça ne fait que disperser les meutes plus rapidement sur le territoire et donner au monde agricole l'illusion qu'on agit, pose Nicolas Thierry. Les éleveurs continuent d'avoir des dégâts et ce n'est pas une solution pour la biodiversité. Il faut sortir ici ça. »

« Si ça marche, quel bond en avant pour les éleveurs et la biodiversité ! »

Et concilier deux enjeux pour lui d'une importance égale : préserver le modèle agricole extensif et préserver une espèce protégée et menacée. « Je suis du côté des éleveurs qui ont choisi de faire un vrai métier d'éleveur, en plein air, qui refusent d'enfermer leurs animaux et qui produisent une viande de

qualité. Et pour eux il ne faut pas le nier, le loup est une difficulté, un stress supplémentaire. Dans leur situation économique très fragile, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. »

Mais pas question de sacrifier le loup sur l'autel de l'activité humaine. « On ne peut pas, dans toutes les assemblées politiques, la main sur le cœur, s'indigner de la disparition de la biodiversité, affirmer que c'est le sujet le plus important du siècle avec le climat et, dans le même temps, refuser le droit à une espèce d'exister sous prétexte qu'elle va perturber à la marge nos activités économiques. »

Le stress de la capture plutôt que le tir légal

L'expérimentation déployée sur le Plateau de Millevaches et ses flancs a pour objectif de documenter la présence du loup en Limousin et de centraliser les indices recueillis par son réseau de volontaires, en y ajoutant l'expertise et les compétences de pistage d'Antoine Nochy, à la fois éleveur cévenol, zootechnicien, pisteur de loup et de son équipe (*lire ci-contre*).

« Les éleveurs du réseau alertent sur une trace, une prédation, des crottes, des poils et Antoine Nochy se déplace pour discuter avec eux. C'est très important, l'une des premières



COHABITATION. « On ne peut pas s'indigner de la disparition des grands prédateurs dans d'autres pays et ne pas être capable de vivre avec 500 loups en France ! ». Le vice-président de Nouvelle Aquitaine en charge de l'environnement et de la biodiversité ne tergiverse pas : il faut à la fois préserver les élevages extensifs et préserver le loup. Pour cela, il faut trouver les outils d'une cohabitation intelligente. PHOTO : PASCAL DACASA

choses à faire pour régler ce problème, c'est de prendre le temps d'écouter les gens, souligne le vice-président de Région. Les pouvoirs publics sont dans le déni par rapport à la présence du loup, on met les gens dans des positions psychologiques très compliquées. Ça explique aussi pourquoi la situation se crispe à ce point. »

Car sans reconnaissance officielle de la présence du loup, pas de mise en place de zones de protection, d'outils ou d'indemnités. Attendre d'être acculé pour déclencher les choses n'est pas une solution pour

l'élu régional. Fort de son expérience de pisteur au parc naturel de Yellowstone, aux États-Unis, où il s'est formé, Antoine Nochy préconise la capture non létale plutôt que le tir sur les loups qui posent problème. Quand une récurrence d'attaques est constatée sur une zone alors que tous les moyens de protection ont été mis en place, on peut envisager, comme cela se fait aux États-Unis, une capture non létale de l'animal. « Après une dizaine d'années d'expérience là-bas, on constate que l'expérience traumatisante de sa capture, le fait qu'on le



« C'est notre rapport au monde qui est derrière ça »

NICOLAS THIERRY, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le loup interroge notre rapport au vivant

Le débat sur le loup est si sensible qu'il est difficile de prendre de la hauteur, et pourtant.

« L'erreur qui est faite, c'est de réduire la question à un problème avec les éleveurs », fait remarquer Nicolas Thierry. Derrière la question du loup et de l'élevage, il y en est une autre, bien plus grande, « une question de société ». « C'est notre rapport au monde qui est derrière ça, poursuit-il. Est-ce qu'on est capable, nous, société au début du XXI^e siècle, de partager l'espace avec d'autres espèces qui ont des besoins spécifiques ? Est-ce qu'on accepte que le vivant ait une place ? Je

pense que si l'on répond non à cette question, on n'enrayera pas la sixième extinction. »

Une ligne rouge

Dans son livre *Se réconcilier avec le vivant*, paru l'an dernier et préfacé par Nicolas Hulot, Nicolas Thierry abordait déjà la question de notre rapport à la nature, une relation percluse de contradictions. Cet écologiste issu du milieu agricole, qui revendique « très bien comprendre les enjeux du milieu rural et même très rural », milite pour qu'on donne aux éleveurs « les moyens de faire leur métier » et défend dans le même temps le droit à exister « non négocia-

ble » du loup, n'a rien d'un schizophrène. « On peut défendre l'élevage tout en posant une ligne rouge qui est que le droit d'exister d'une espèce n'est pas négociable. » Une espèce dont il ne reste, à l'état sauvage, que 200.000 individus à travers le monde.

« La pire catastrophe pour nous collectivement, pour nos enfants, serait d'imaginer un monde tel qu'il va aujourd'hui où on ne conserve que l'utile, que les espèces domestiquées et où tout le sauvage a disparu. Je ne sais pas si on peut faire une description plus triste de l'avenir que ça. » ■

la Nouvelle-Aquitaine y croit

LE FAIT DU JOUR



UNE ALTERNATIVE

Un pisteur reconnu

Président de l'association Houbaba et zootechnicien, Antoine Nochy est une référence dans le monde du pistage et la connaissance du loup. En Europe, il est le seul à avoir été formé aux techniques de détection, d'étude, de suivi et de capture du loup par les biologistes Douglas Smith et Carter Niemeyer, qui ont mené le programme de réintroduction du loup dans le parc de Yellowstone (États-Unis). « Depuis un an, il se rend sur tous les lieux où il y a eu des prédatons, des suspicions de présence, il fait du repérage en posant des pièges photos, en relevant les empreintes, en faisant parler les éleveurs et met en corrélation les différents témoignages et indices pour faire une fiche sur chacun des lieux », explique Jérôme Orvain, président de l'Association pour le pastoralisme de la Montagne limousine et conseiller régional EELV.

Des méthodes inédites

Aujourd'hui en France, des prélèvements sont effectués par l'Office national de la biodiversité (ex-ONCFS) là où l'on pense que le loup a sévi pour analyse génétique. On piste également le loup selon le protocole du Plan loup, issu du Plan loup nord européen. « Tant qu'on l'applique dans les zones où le loup est en montagne ou dans des zones enneigées, on a les moyens de le suivre sauf qu'aujourd'hui, il est présent dans d'autres régions qui ne sont ni en montagne ni enneigées », explique Jérôme Orvain. D'où la nécessité, pour lui, d'appliquer d'autres méthodes d'expertises, comme celle que maîtrise Antoine Nochy. Autrement, « on ne pourra pas arriver à un comptage précis du nombre de loups sur des territoires comme le nôtre ».

Comme Nicolas Thierry, il attend une réponse de l'État et de l'OFB « qui reconnaîtrait le travail qui est fait actuellement en Nouvelle-Aquitaine ». Et qu'ils participent à l'expérimentation en donnant leur expertise ».

stresse, dissuade une grande partie des loups de s'approcher à nouveau d'une zone », explique Nicolas Thierry. Le loup transmettra également cette peur à la meute. « L'idée, c'est qu'il se replie sur des proies sauvages », qu'il se cantonne aux territoires non occupés par l'activité humaine et qu'au final, sa crainte de l'homme soit son salut.

« Je ne sais absolument pas si ça va marcher mais il faut essayer. Si ça ne marche pas, ça ne marche pas. Mais si ça marche, quel bond en avant pour les éleveurs et la biodiversité ! »

Le parc naturel régional de Millevaches rentrerait dans la boucle de cette expérimentation et coordonnerait l'aspect scientifique, le suivi de protocole et le recueil de données. La Région accompagnerait et financerait l'expérimentation. Elle a déjà débloqué une enveloppe de 50.000 € pour la lancer.

L'immobilisme de l'État

Depuis six mois, Nicolas Thierry et le PNR de Millevaches attendent une réponse du ministère de la Transition écologique et solidaire à leur courrier resté lettre morte. « J'attends

que l'État nous autorise à faire une vraie expérimentation en Limousin (2), ce qu'autorise le Plan loup. Sans cela, on ne peut pas continuer. Avancer dans cette expérimentation, c'est aussi rendre service aux éleveurs qui sont dans une situation intenable. »

L'élu EELV attend aussi autre chose de l'État, et notamment « une vraie politique en faveur du pastoralisme ». « On réorienterait l'argent public qu'on met massivement dans l'élevage intensif et industriel, pour soutenir ces éleveurs, on ne les exposerait pas à la concurrence

déloyale des traités internationaux de libre-échange. Le loup, comme l'ours, ne serait pas un problème, affirme Nicolas Thierry. Quand vous êtes éleveur, ce que vous voyez, c'est votre brebis tuée dans le pré le matin mais les vrais maux de cette profession sont ailleurs. Mon rôle c'est d'entendre ça et que ce ne soit pas la biodiversité qui paye les pots cassés. » ■

(1) Zones où le loup ne va pas tarder à arriver.

(2) Pour notamment capturer un loup, qui est une espèce protégée, il faut l'autorisation impérative de l'État.

« La question est de savoir comment on va vivre avec le loup »

Frédéric Dumerchat, docteur en histoire et spécialiste des légendes, rumeurs et contes, signe avec l'ethnologue Claude Ribouillault, un ouvrage intitulé *Le loup en Corrèze*.

Pour préparer ce livre, Frédéric Dumerchat a passé une semaine dans le département. Il a cru déceler, chez ses interlocuteurs, « une certaine inquiétude » au moment d'aborder le sujet du loup. « Ils avaient tendance à éluder. »

Pourtant, comme dans beaucoup d'autres territoires, la toponymie et la tradition orale corréziennes sont marquées par la présence du loup : lieux-dits,



fosses, danses, contes... On retrouve l'animal sur les blasons des communes de Chabrignac ou Lubersac ; le lieu-dit du *Pas du loup* près de Treignac, la *Font du loup* à Perpezac-le-Noir, la *Table du loup* à Espartignac...

Des attaques sanglantes consignées dans les registres

Entre mythe et réalité, l'histoire du département, voire du Limousin, est également riche

d'histoires d'attaques de loups. Des récits sanglants, d'Auriac à Malemort en passant par Cornil. « Ce qui m'a marqué en Corrèze, c'est que ces attaques sont consignées dans les registres paroissiaux, raconte Frédéric Dumerchat. À chaque fois, elles sont attribuées à des animaux enragés. »

Aujourd'hui, la perception du loup a nettement évolué, rappelle l'auteur. « La majorité des gens en ont désormais une image positive. Personnellement, j'ai le cœur coupé en deux. Je ne travaillerais pas sur le loup si je n'aimais pas cet animal. Mais je me pose aussi des questions sur la place qu'il peut occuper

dans notre société. » Pour Frédéric Dumerchat, le retour du loup en Corrèze ne fait aucun doute. « puisqu'il est présent dans le Massif Central, dans les départements voisins du Cantal et du Puy-de-Dôme. La question, c'est plutôt de savoir comment on va vivre avec lui. Comme le dit Jean-Marc Landry [un spécialiste du loup dans le système pastoral, N.D.L.R.] le loup est un emmerdeur parce qu'on ne sait pas le gérer. Mais d'un autre côté, c'est aussi le premier animal que l'homme a domestiqué. » ■

Pratique. *Le loup en Corrèze*, éditions La Geste, 9,90 euros. 175 pages.